

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 6 (1877)

Heft: 9

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société.* — *De l'éducation du cœur, par M. Lamon, (Suite).* — *Partie pratique: Une deuxième leçon de géographie.* — *Résumé chronologique d'histoire suisse (Suite).* — *Bibliographie.* — *Journal d'un jeune Instituteur.* — *Correspondances.* — *Chronique.* — *Avis.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ.

Le 20 septembre, les membres de notre Société pédagogique tiendront, à Fribourg, leur congrès annuel.

Les instituteurs et tous les amis de l'instruction de notre canton connaissent déjà les avantages et le plaisir que l'on trouve dans ces fêtes du corps enseignant.

Il est vrai que nos assemblées ne brillent point par cet appareil extérieur, par ce clinquant qui éblouit les yeux de la foule: réclames retentissantes, décors fastueux, cortège aux flambeaux, appel aux célébrités étrangères, toute cette pompe manque chez nous. Restreintes aux instituteurs du canton, auxquels viennent s'associer spontanément nos nombreux amis avec quelques collègues du dehors, nos réunions sont accessibles à tous; on ne s'y occupe que de questions vraiment utiles, ne les envisageant qu'au point de vue de leur application immédiate aux exigences de notre jeune génération. A d'autres donc les vastes horizons de la voûte éthérée, toutes les fanfares de la publicité et tous les enthousiasmes factices; à nous, les labours obscurs, mais féconds, que nous imposent, seuls, le sentiment de notre mission et notre dévouement aux intérêts réels de l'enfance.

Notre prochain congrès empruntera aux circonstances une

importance exceptionnelle: il aura lieu, chacun le sait, au milieu des préoccupations et des fêtes de l'Exposition agricole. En partageant ainsi notre temps et notre attention entre la discussion des sujets qui figurent à l'ordre du jour et l'examen des produits variés de notre industrie nationale, nous apprendrons à associer dans nos sollicitudes les besoins matériels de la jeunesse à leurs intérêts intellectuels, moraux et religieux.

Ceux qui assisteront à notre assemblée sont certains de ne point se trouver dans la pénible alternative de subir, dans le silence de leur âme, l'affront d'une insulte à leur foi religieuse et à leur patrie fribourgeoise, ou de faire entendre d'intempestives protestations. N'est-il rien de plus affligeant que de voir, ainsi qu'on l'a remarqué, des éducateurs encourager, de leurs applaudissements ou du moins de leur présence, des manifestations qui battent en brèche les sentiments les plus nobles, les plus purs, qu'ils ont mission pourtant de cultiver dans le cœur des enfants.

Par ses travaux, par ses réunions, notre société poursuit son œuvre qui est de resserrer les liens de confraternité qui doivent unir les diverses classes et tous les membres de la famille fribourgeoise; elle continue d'encourager, de soutenir, de stimuler le corps enseignant dans sa besogne épineuse, et de donner une impulsion toujours renaissante à l'instruction primaire dans tous ses détails et sous toutes ses formes.

Les instituteurs et tous les membres de notre Société pédagogique ne sauraient mieux, dans les circonstances actuelles, témoigner de leur sollicitude pour l'œuvre vitale de l'éducation qu'en assistant nombreux et en prenant une part active à la prochaine assemblée de Fribourg.

R. H.

ORDRE DU JOUR

DE L'ASSEMBLÉE DE FRIBOURG.

8 heures $\frac{1}{4}$: Messe de *Requiem* au Collège.

9 heures: Ouverture de la séance au Lycée.

9 heures $\frac{1}{4}$: Les sociétaires allemands se réuniront dans le même bâtiment, salle du droit, pour y discuter la première et la troisième questions mises à l'étude.

9 heures $\frac{1}{4}$: Les membres français resteront dans la salle du théâtre pour y traiter les points suivants :

- a) Lecture du protocole ;
- b) Discussion des trois questions mises à l'étude ;
- c) Approbation des comptes ;
- d) Nomination du comité ;
- e) Choix du lieu de la prochaine assemblée ;
- f) Propositions individuelles ;
- g) Réunion du nouveau comité.

12 heures : Banquet à Tivoli.

3 heures : Visite à l'Exposition.

(Le jeudi 20, jour de notre réunion, sera le premier jour, où l'Exposition agricole sera ouverte au public).

La société catholique des instituteurs allemands aura son assemblée annuelle à Einsiedeln, à l'occasion de la réunion générale du Pius-Verein. Nous aimons à croire que plusieurs membres de notre association voudront y prendre part. En voici l'ordre du jour :

- 1° Lecture du protocole ;
- 2° Rapport sur les progrès de la société ;
- 3° » l'association des mères chrétiennes ;
- 4° » la revue pédagogique ;
- 5° Révision des statuts ;
- 6° Rapport sur la nécessité d'écoles normales centrales ;
- 7° » sur cette question : Que peut-on et que doit-on faire en faveur des enfants à l'époque de leur émancipation de l'école ?

Nous souhaitons à nos chers collègues de la Suisse allemande tout le succès que méritent leur zèle et leur dévouement.



DE L'ÉDUCATION DU CŒUR.

(Suite.)

Qui nous fera connaître le cœur humain ? Qui nous expliquera ce mélange de grandeur et de bassesse, de force irrésistible et de faiblesse extrême, de penchants avilissants et de sublimes aspirations ? Qui pourra pénétrer dans ce mystérieux sanctuaire pour